

# NOTE REFLEXIVE

Etude réalisée par IMExpertise pour l'Observatoire National de la Biodiversité (ONB)

La mission BIOM : Recensement et capitalisation des initiatives en matière d'indicateurs de biodiversité dans les outre-mer français



**ONB**  
Observatoire National  
de la Biodiversité



Ecole  
d'Ingénieur  
Agro-  
développement  
international

Claire CAPELLE, Alice CARTON, Pierre CORDEL, Camille de BOISSEL, Luce-Eline DARTEYRON, Suzie DURAND, Adrien GALMICHE, Laurane L'HARIDON, Emmanuel QUESNEY, Cécile TRUONG

## TABLE DES MATIERES

<b>Table des illustrations.....</b>	<b>2</b>
<b>Table des abréviations.....</b>	<b>3</b>
<b>1 Introduction .....</b>	<b>4</b>
<b>2 Rappel de la mission .....</b>	<b>4</b>
<b>3 Analyse des écarts entre objectifs et réalisations.....</b>	<b>5</b>
<b>3.1 Écarts de méthodologie.....</b>	<b>5</b>
3.1.1 Nombre d’entretiens .....	5
3.1.2 Echantillon limité et orienté .....	6
3.1.3 Ambigüité des définitions.....	7
<b>3.2 Écarts de résultats.....</b>	<b>7</b>
3.2.1 Une mission ambitieuse aux vues de nos compétences .....	7
3.2.2 Une coopération orientée .....	8
<b>3.3 Relations avec le commanditaire et les encadrants .....</b>	<b>8</b>
3.3.1 Aléas durant le déroulé de la phase terrain de la mission .....	8
3.3.2 Valorisation des livrables.....	9
3.3.3 Valorisation de notre mission par l’ONB .....	9
<b>3.4 Pistes d’approfondissement de la mission BIOM.....</b>	<b>10</b>
<b>4 Mise en perspective du travail .....</b>	<b>10</b>
<b>4.1 Le Royaume-Uni : la gestion de la biodiversité dans un autre pays européen possédant des outre-mer.....</b>	<b>10</b>
<b>4.2 Une initiative à l’échelle européenne : BEST .....</b>	<b>12</b>
<b>4.3 Une problématique mondiale : question des indicateurs internationaux ?.....</b>	<b>13</b>
4.3.1 La plateforme des Nations Unies : IPBES.....	13
4.3.2 Comment faire accepter aux territoires des indicateurs internationaux ?.....	14
4.3.3 Comment porter les « bonnes idées » des territoires au niveau mondial ? .....	15
<b>Conclusion : La pertinence de notre étude dans un contexte mondialisé.....</b>	<b>16</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>17</b>

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Carte de l'Outre-mer français (MINISTERE DE L'OUTRE-MER, 2011) .....	4
Figure 2 : Nombre d'entretiens effectués sur le terrain (IMExpertise, 2015) .....	5
Figure 3 : Les territoires britanniques d'outre-mer (GIMENO et al., 2006) .....	11
Figure 4 : Schéma de la méthodologie du profil écosystémique (IMExpertise, 2015).....	13

## TABLE DES ABREVIATIONS

BEST: *Biodiversity and Ecosystem Services in Territories in european overseas*

BIOM : Biodiversité & Indicateurs dans l'Outre-Mer

COM : Collectivités d'Outre-Mer

COP21 : 21<sup>ème</sup> Conférence des Parties (Conference of the Parties)

DEFRA : *Department for Environment, Food and Rural Affairs*

DFID : Department for International Development

DROM : Départements et Régions d'Outre-Mer

FCO : *Foreign Commonwealth Office*

GIP ECOFOR : Groupement d'intérêt public des ECOSystèmesFORestiers

IMExpertise : International Mission Expertise

IPBES : *Intergovernmental science-policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services*

JNCC : *Joint Nature Conservation Committee*

MEDDE : Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie

MJE : Mission Jeune Expert

ONB : Observatoire National de la Biodiversité

ORB : Observatoire Régional de la Biodiversité

OTE : *Overseas Territories European*

OTEP : *Overseas Territories Environment Program*

PTOM : Pays et Territoires d'Outre-Mer

RUP : Régions Ultra Périphériques

UICN : Union International pour la Conservation de la Nature

UKOTCF: *United Kingdom Overseas Territories Conservation Forum*

ZCB : Zone de Conservation de Biodiversité

## 1 INTRODUCTION

L'association IMExpertise est un groupe de 10 étudiants de l'ISTOM réunis autour de la thématique de la biodiversité. Dans le cadre de leur Mission Jeune Expert (MJE), ils ont travaillé pour l'Observatoire National de Biodiversité (ONB), une politique du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE) pour la réalisation de la mission BIOM : Biodiversité & Indicateurs à l'Outre-Mer.

Au travers de cette note réflexive, les étudiants expriment leur vision de la mission dans le contexte de l'ONB et dans un cadre plus global.

## 2 RAPPEL DE LA MISSION

L'Outre-mer français est constitué de 13 territoires répartis autour du monde (cf. Figure 1). Cette dispersion au sein des différents océans engendre des spécificités pour chacun des territoires. En effet, chaque territoire regorge d'une faune et d'une flore propres. Les DROM-COM français (Départements et Régions d'Outre-Mer et Collectivités d'Outre-Mer), considérés comme des « *hotspots* » confèrent donc à la France un poids dans la biodiversité mondiale et engendrent une responsabilité conséquente dans la gestion de celle-ci.



Figure 1 : Carte de l'Outre-mer français (MINISTERE DE L'OUTRE-MER, 2011)

Pour répondre à la nécessité du suivi de la biodiversité, le MEDDE a créé l'ONB. Cette politique a pour objet d'assurer l'engagement des divers acteurs pour la conservation de la biodiversité et sa durabilité à différentes échelles : en métropole et à l'outre-mer.

C'est dans ce contexte qu'intervient l'association IMExpertise pour la réalisation de la mission BIOM. Cette mission se définit par la volonté de recenser et de capitaliser les initiatives en matière d'indicateurs de biodiversité dans les outre-mer français.

L'étude a aussi été orientée vers la prise en compte de la perception des acteurs vis-à-vis des indicateurs ainsi que les stratégies qui y sont liées. L'emploi d'étudiants a pour but de collecter des informations auprès des acteurs locaux.

A long terme, il s'agira d'ajouter des indicateurs de biodiversité pour mieux la qualifier en outre-mer français et permettre alors une meilleure préservation de celle-ci.

Les résultats attendus de la mission sont :

- Le recensement des initiatives en matière d'indicateurs de biodiversité et des stratégies des acteurs qui y sont liés sous forme de fiches standardisées (fiches indicateurs, stratégies, structures, personnes ressources, ressources...)
- La rédaction d'un rapport de synthèse concernant la mission (cf. (IMExpertise, 2015))

### 3 ANALYSE DES ECARTS ENTRE OBJECTIFS ET REALISATIONS

#### 3.1 ÉCARTS DE METHODOLOGIE

##### 3.1.1 NOMBRE D'ENTRETIENS

Le nombre d'entretiens théoriques prévu était bien supérieur à la réalité. Lors de l'élaboration de la méthodologie, nous avons estimé que notre capacité maximale d'entretien était de deux par jour pendant un mois, ce qui équivaut à 40 entretiens au total. Cette estimation ne tenant pas compte de certaines difficultés auxquelles nous avons été confrontées et qui sont présentées dans la suite du rapport, le nombre d'entretiens réalisé sur le terrain se situe donc entre 24 et 15 entretiens (cf. Figure 2).

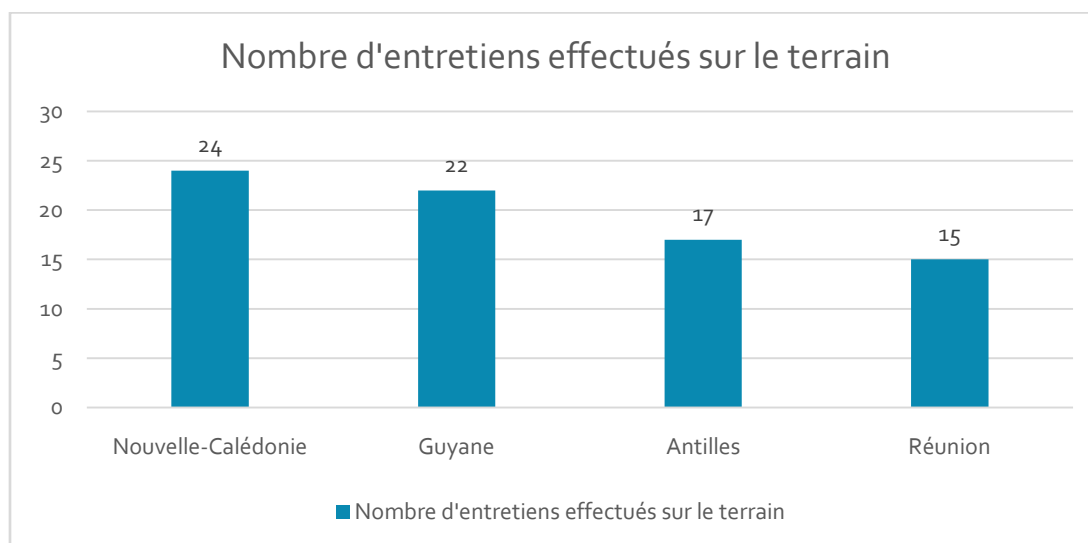


Figure 2 : Nombre d'entretiens effectués sur le terrain (IMExpertise, 2015)

---

### La difficulté de prise de contact avec les acteurs

Une des raisons qui explique ce décalage entre nos prévisions et la réalité est le retard pris pour la prise de contact avec les acteurs.

En effet, en raison de problèmes de procédures administratives, la confirmation de la « liste des acteurs à contacter », l'envoi des mails et du courrier officiel du Ministère n'ont débuté que quelques jours avant le début de la phase terrain pour le groupe de la Nouvelle-Calédonie et une semaine avant pour les autres groupes. Il a donc été difficile de planifier les entretiens dès l'arrivée sur place. Pour le groupe des Antilles, cette difficulté d'accès aux rendez-vous a été accentuée par la division du temps de mission terrain : 15 jours en Guadeloupe, suivi de 15 jours en Martinique.

Le groupe de la Nouvelle-Calédonie a eu le soutien de la Direction de l'Agriculture, des Forêts et de l'Environnement (DAFE) lors de leur arrivée sur place, ce qui a facilité la prise de contact avec les acteurs.

---

### Faible taux de réponse

La période de la phase terrain correspond aux vacances scolaires. Cela n'a pas facilité le contact avec les acteurs, car beaucoup d'entre eux étaient en congés, et n'ont pas pu nous recevoir. Cela s'est beaucoup ressenti pour l'équipe Martinique.

---

### Les territoires non visités

Concernant les territoires traités à distance, plusieurs contraintes d'ordre organisationnelles et logistiques ont été observées. Tout d'abord, il y a eu une difficulté de communication via les mails. Il s'est avéré plus facile de communiquer face-à-face. De plus, le décalage horaire a été soulevé par les acteurs comme une limite car il fallait trouver un temps commun aux deux interlocuteurs. Enfin, l'outil de communication utilisé est «Skype» qui est un logiciel qui dépend d'internet et de la qualité du réseau.

---

## 3.1.2 ECHANTILLON LIMITE ET ORIENTE

Avant le départ sur le terrain, un travail de recensement des acteurs de manière exhaustive a été réalisé. Cependant, on ne peut pas exclure d'avoir oublié des interlocuteurs pertinents. Il faut bien noter que si le recensement s'attachait à considérer toutes les parties prenantes de la biodiversité, celui-ci s'est retrouvé limité par le nombre et la diversité des acteurs qui nous ont répondu. Notre échantillon a été constitué des acteurs qui ont donné suite à nos sollicitations.

Un autre point à souligner qui permet de relativiser la représentativité de l'échantillon réside dans les personnes interrogées au sein des structures. D'une part, nous avons souvent rencontré des responsables des structures qui ne sont pas nécessairement sur le terrain pour la collecte de données (attention cette remarque est loin d'être généralisable à toutes les structures et à tous les territoires). D'autre part, nous avons constaté que de nombreux entretiens se sont déroulés auprès de métropolitains qui pour certains n'étaient que récemment présents sur le territoire. Aussi nous aurions souhaité alors interroger le grand public ou les élus locaux qui, dans l'hypothèse, auraient pu

avoir une vision différente des stratégies de l'élaboration des indicateurs et du rapport société/biodiversité.

Il faut noter que nous avons travaillé à l'issue de notre recensement de base pour limiter le nombre de personnes contacté afin de ne pas se perdre dans un niveau de détail inutile. Nous avons voulu prioriser les entretiens avec des structures plus susceptibles de nous fournir de la donnée formalisée. L'échantillon constitué a évolué comme nous l'avons déjà évoqué par les réponses que nous avons eues mais aussi par les contacts qui nous ont été donnés sur le terrain qui nous a permis d'incrémenter la liste des personnes contactées. Il s'agit donc d'un échantillon buissonnant.

### 3.1.3 AMBIGÜITE DES DEFINITIONS

Le dernier problème auquel nous avons été confrontés est l'ambigüité au niveau de la définition du terme « indicateur ». En effet, les acteurs ne conçoivent pas tous ce terme de la même façon.

Pour certains, un indicateur est seulement une métrique permettant de qualifier l'évolution de la biodiversité. La majorité des structures disposent ainsi de ce type de données. Dans ce cas-là, il nous est arrivé que les acteurs nous répondent qu'aucun indicateur de biodiversité n'est recensé par leur structure, pourtant au fur et à mesure de l'entretien, nous avons appris que certaines métriques étaient renseignées et qu'elles pouvaient être considérées comme des initiatives en matière d'indicateur de biodiversité.

Pour d'autres, un indicateur est un regroupement de données quantitatives et/ou qualitatives, répertoriées et formalisées. Cette définition est utilisée au sein de l'ONB. En fonction des territoires et des acteurs rencontrés, nous n'avons pas tous collecté les mêmes données et ne les avons pas transcrites de la même manière ce qui a demandé par la suite un effort supplémentaire d'homogénéisation de la donnée collectée entre les territoires.

De plus, il a été difficile de recueillir les informations des acteurs par :

- Manque de clarté de la définition et des différentes interprétations possibles de la notion d'indicateur. Nous nous attendions donc à ce que les acteurs citent des indicateurs assez formalisés alors qu'au final, beaucoup nous ont cité des métriques ou des suivis utilisés mais pas formalisés sous forme « d'indicateur » au sens de l'ONB.
- Rétention d'informations de la part de l'acteur ne souhaitant pas communiquer ses données (cf. (IMExpertise, 2015)).

## 3.2 ÉCARTS DE RESULTATS

### 3.2.1 UNE MISSION AMBITIEUSE AUX VUES DE NOS COMPETENCES

Le principal écart au niveau des résultats concerne la compréhension du ressenti du grand public par rapport à la biodiversité : son intérêt, son implication, ses connaissances.



Au fil de notre mission, nous nous sommes rendu compte que cette partie de l'étude ne pouvait pas se retranscrire de manière impartiale car, dans notre méthodologie, il était seulement question d'interroger les acteurs ayant un lien plus ou moins étroit avec la biodiversité. Notre vision du ressenti du grand public vis-à-vis de la biodiversité découle de la perception des acteurs.

En effet, la plupart des acteurs que nous avons rencontrés ont un lien avec le grand public. Que ce soit au travers d'actions pour sensibiliser, informer ou faire participer, les acteurs cherchent à impliquer le grand public. C'est donc au travers de ces actions que ces derniers développent leur vision de l'intérêt du grand public pour la biodiversité. C'est cette vision que nous avons perçue.

Lors de la rédaction de notre rapport final, nous nous sommes alors rendu compte que nous n'avions pas les informations nécessaires pour retranscrire fidèlement la vision du grand public avec toutes ses nuances et sa complexité. De plus, nous n'avons ni les compétences nécessaires ni les connaissances suffisantes pour nous permettre d'effectuer une analyse sociologique du rapport « société/biodiversité ».

Avec une autre méthodologie et une étude centrée sur cette question, il serait possible, de par une mission future, de réaliser cette étude sociologique. C'est un axe de travail qui apparaît intéressant pour donner suite à notre mission.

---

### 3.2.2 UNE COOPERATION ORIENTEE

Notre groupe est parti en mission sous tutelle du MEDDE pour réaliser la mission BIOM au travers de l'ONB ce qui lui a conféré un statut assez spécifique.

En effet, malgré toutes les précautions méthodologiques lors des entretiens, rencontrer des acteurs de la part du MEDDE engendre des situations ambiguës vis-à-vis de la hiérarchie. Durant les entretiens et pendant les prises de contacts le groupe s'est retrouvé face à une difficulté de positionnement par rapport à la mission. L'influence de « l'étiquette MEDDE » a pu engendrer de la rétention de données de la part des acteurs. Au travers des entretiens, il nous est apparu que certaines informations que nous recherchions, sur les indicateurs et les stratégies des acteurs, existaient mais que les acteurs étaient réticents à nous les transmettre.

## 3.3 RELATIONS AVEC LE COMMANDITAIRE ET LES ENCADRANTS

---

### 3.3.1 ALEAS DURANT LE DEROULE DE LA PHASE TERRAIN DE LA MISSION

Comme expliqué précédemment, le groupe de Nouvelle-Calédonie a pu bénéficier d'un soutien technique et logistique ce qui a permis de faciliter la prise de contact avec les acteurs.

Nous considérons qu'un soutien technique identique aurait pu être très utile durant la phase terrain au sein de tous les groupes. De plus, il aurait été souhaitable d'avoir un suivi régulier et un soutien technique durant tout le déroulé de notre mission.

---

### 3.3.2 VALORISATION DES LIVRABLES

Sous conditions d'être validé et suivant l'accord du comité national de l'ONB qui aura lieu le 18 novembre 2015, notre travail pourra être publié sur le site internet de l'ONB (<http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/>). En effet, aucunes consignes précises n'avaient été formulées concernant la valorisation de nos livrables. Cette valorisation ouverte amène des possibilités supplémentaires par rapport à ce qui étaient initialement prévus.

L'ensemble de nos fiches et le rapport final seront, dans un premier temps, accessibles uniquement aux acteurs interrogés pour qu'ils puissent valider leur contenu. Dans un deuxième temps, nos livrables seront accessibles à tous.

Différentes possibilités pour la mise en ligne de notre rapport final ont été proposées :

- Mettre directement le rapport validé sur le site en format PDF ou HTML,
- Intégrer le rapport dans le site, grâce à une page dédiée aux outre-mer.

En ce qui concerne la mise en ligne des différentes fiches, il y a également deux possibilités :

- Intégrer les fiches au site de l'ONB sous le même format que les fiches qui y sont déjà présentes,
- Intégrer les fiches au travers d'un nouvel onglet dédié aux outre-mer pour mettre en avant les spécificités de ces territoires.

Nous pensons qu'il serait intéressant de mettre en avant la spécificité des outre-mer au travers de la création d'un onglet spécifique à l'outre-mer français. Dans tous les cas, le renseignement des mots clefs permettra de grouper les indicateurs « métropolitains » et de « l'outre-mer », lors de recherche liée à des thématiques spécifiques.

---

### 3.3.3 VALORISATION DE NOTRE MISSION PAR L'ONB

Lors du Comité de Pilotage du 5 octobre, les membres ont proposé de valoriser la mission BIOM de plusieurs façons sous conditions de la validation de nos travaux :

- Communiquer sur la mission BIOM en réalisant une plaquette et publier le rapport sur le site de l'ONB permettront une diffusion du projet. Cependant, en cette fin d'année chargée, en partie due à la COP21 qui se tiendra à Paris, la communication du projet se fera certainement début 2016 pour permettre une meilleure visibilité de celui-ci
- Réaliser une brochure en plusieurs langues ou un poster à distribuer ou exposer au pavillon France dans le cadre du congrès annuel international de l'UICN (septembre 2017)
- Evoquer la mission BIOM au travers d'une brochure ou d'un poster lors de l'évènement conjoint de l'Agence et de la Commission européennes sur les outre-mer à Bruxelles (printemps 2016)

- Réfléchir à une action Cost<sup>1</sup> de coopération scientifique et technique sur la biodiversité dans les outre-mer européens proposé par le GIP ECOFOR.

### 3.4 PISTES D'APPROFONDISSEMENT DE LA MISSION BIOM

Il nous semblerait judicieux que l'ONB soutienne le développement des Observatoires Régionaux de Biodiversité (ORB), qui sont ou seront en bonne capacité de rassembler les acteurs locaux concernés et d'organiser des groupes de travail afin d'élaborer des indicateurs pertinents et spécifiques à leur territoire. Cet appui se traduirait alors par :

- Fournir un **soutien technique** aux ORB
- Promouvoir la **co-construction** des indicateurs à l'échelle locale
- Faire un focus sur les **indicateurs des rapports société/nature**. En effet, ce rapport constitue le cœur de l'ONB. Pourtant, on trouve principalement des indicateurs traduisant l'état de la biodiversité comme nous l'avons démontré dans notre rapport pour l'ONB (IMExpertise, 2015).
- Communiquer de façon **large et vulgarisée** auprès de la société
- Réaliser un **retour systématique** de l'ONB sur les enquêtes effectuées sur le terrain.

Pour compléter notre mission sur le plan qualitatif, nous souhaiterions proposer une étude sociologique réalisée par des experts pour s'interroger sur les rapports entre la société et la nature. En effet, c'est une étude ambitieuse qui nécessite des compétences approfondies en sciences sociales. Il serait intéressant de faire une étude sociologique auprès du grand public pour faire ressortir son intérêt pour la biodiversité. Cette information sera importante pour l'ONB car un de ces objectifs principaux est de créer un lien entre les acteurs de la biodiversité et le grand public pour que toute la société soit au courant de la situation.

## 4 MISE EN PERSPECTIVE DU TRAVAIL

Pour prolonger notre discussion sur les indicateurs de biodiversité dans les outre-mer et mettre en perspective notre travail, nous avons choisi d'aborder la question des indicateurs au niveau européen et international.

Comment les autres pays européens, qui ont des outre-mer, gèrent-ils la question des indicateurs de biodiversité ? Est-ce que la réflexion autour d'indicateurs locaux spécifiques aux outre-mer est pertinente pour répondre au défi mondial de la protection de l'environnement ?

### 4.1 LE ROYAUME-UNI : LA GESTION DE LA BIODIVERSITE DANS UN AUTRE PAYS EUROPEEN POSSEDANT DES OUTRE-MER

Le Royaume-Uni possède 14 territoires d'outre-mer (cf. Figure 3). Ces territoires sont des dépendances du Royaume-Uni, ils sont considérés comme des Pays et Territoires d'Outre-Mer

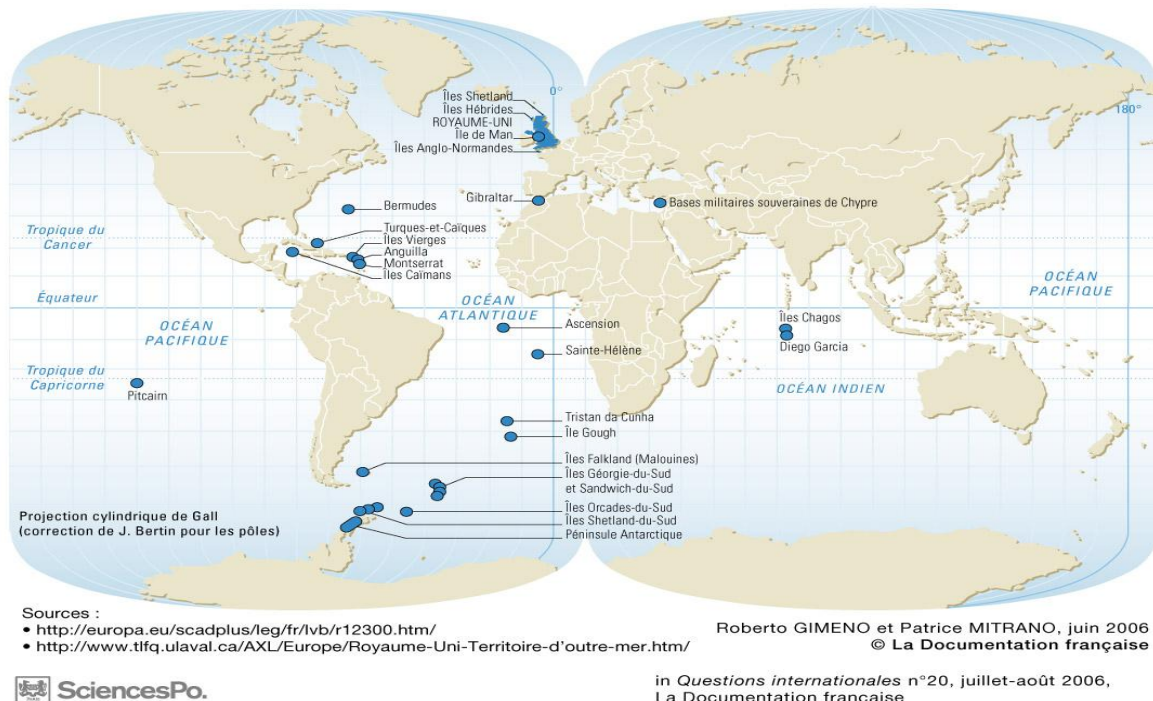
---

<sup>1</sup> Action CostEchoes : ExpectedClimate Change and Options for EuropeanSilviculture. « L'objectif principal est de mobiliser et d'intégrer les connaissances scientifiques existantes pour les mettre à disposition des gestionnaires et décideurs publics. » (ECOFOR)

(PTOM) pour l'union européenne. Leur statut est plus proche des collectivités d'outre-mer françaises que des départements français (GOV.UK, 2015).

D'après la stratégie du Royaume-Uni pour ses territoires d'outre-mer, il leur apporte un soutien technique et financier pour les aider dans leurs démarches de conservation de la biodiversité qui peut être lié à des obligations internationales ou à des priorités locales. L'aide fournie est associée à la requête des territoires et non dictée par le gouvernement britannique. Tous les indicateurs employés dans les territoires sont développés au sein des territoires (DEFRA, 2009).

### Les territoires britanniques, 2006



**Figure 3 : Les territoires britanniques d'outre-mer (GIMENO et al., 2006)**

Toujours au sein de cette stratégie, on trouve parmi les premières priorités du gouvernement : la nécessité d'obtenir des données sur la localisation et l'état de la biodiversité ainsi que des informations sur les activités humaines qui affectent la biodiversité. Cette préoccupation est également évoquée par la loi de Grenelle de 2009 qui a créé l'ONB (LEGIFRANCE, 2009). Les outre-mer européens font face à la même problématique d'acquisition de données. Le Royaume-Uni insiste aussi sur la nécessité de lutter contre les espèces invasives. C'est aujourd'hui un des défis pour les acteurs ultramarins français que nous avons rencontrés.

Le gouvernement britannique souligne le besoin de coopération au niveau national et européen pour la remontée d'informations. Il encourage les territoires ultramarins à s'inscrire dans les démarches européennes comme l'initiative « *Biodiversity and Ecosystem Services in Territories in european overseas* » (BEST).

A ce jour, il n'existe pas en Grande-Bretagne de structures équivalentes à l'ONB, les principales organisations existantes sur la biodiversité (FCO, DFID, DEFRA) ont des objectifs de financement de la protection plus que de la collecte d'information comme le programme de financement *Darwin Plus*, dédié spécifiquement aux territoires d'outre-mer britanniques (GOV.UK, 2015). On peut trouver les

statistiques des indicateurs dans la base de données statistiques du Royaume-Uni (Gouvernement, 2015).

Cependant, les territoires ultramarins britanniques bénéficient d'un programme particulier pour les aider à remplir leurs obligations internationales, il s'agit du programme *Overseas Territories Environment Programme* (OTEP), il fait partie du *United Kingdom Overseas Territories Conservation Forum* (UKOTCF) qui agrègent quelques données sur la biodiversité (UKOTCF, 2015).

Le Royaume Uni est doté d'un organisme public qui conseille le gouvernement britannique et les administrations décentralisées sur la conservation de la nature, il s'agit de la *Joint Nature Conservation Committee* (JNCC). Il a été créé en 1990 par la Loi sur la protection de l'environnement (JNCC DEFRA, 2015).

Conformément aux recommandations émises dans la stratégie pour les territoires d'outre-mer, il a été mis en place une concertation avec les parties prenantes de la biodiversité dans les Outre-mer afin de permettre la création d'une base de données. Cette démarche est très intéressante car elle témoigne d'une volonté de la part du gouvernement anglais de créer une synergie entre les acteurs (JNCC, 2015).

On peut constater que les outre-mer britanniques ont une plus grande marge de manœuvre sur la gestion de leur biodiversité et la métropole n'intervient qu'à la demande discrète de ces dits territoires.

## 4.2 UNE INITIATIVE A L'ECHELLE EUROPEENNE : BEST

L'initiative BEST (*Biodiversity and Ecosystem Services in Territories in European overseas*) créée par l'Union Européenne promeut la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des services écosystémiques. Ceci implique de considérer également l'adaptation et l'atténuation du changement climatique dans les régions ultrapériphériques (RUP) et les pays et territoires d'outre-mer européens (OTE). Les RUP et OTE représentent environ 150 îles et concentrent une biodiversité d'une très grande richesse. Cependant, ce patrimoine est vulnérable vis-à-vis des espèces invasives, du développement du territoire et du changement climatique. En effet, l'ensemble de ces îles abrite plus de 20% des barrières de coraux et des lagons à l'échelle mondiale (EUROPEAN COMMISSION, 2015).

Néanmoins, ces îles ne sont pas aussi souvent éligibles pour un soutien financier concernant la conservation de leur biodiversité que les pays voisins. De plus, au niveau européen, les démarches de soutien financier vis-à-vis de leurs enjeux environnementaux ne sont pas toujours adaptées aux besoins spécifiques de ces territoires.

C'est dans ce contexte que s'inscrit l'initiative BEST *action préparatoire* qui permet le financement de 16 projets sélectionnés concernant la lutte contre les espèces envahissantes, l'identification et la gestion des aires protégées avec une approche participative, la préservation des espèces menacées et bien d'autres. L'initiative BEST a besoin d'établir des partenariats financiers pour aider durablement ces projets (EUROPEAN COMMISSION, 2015).

Un volet de l'initiative BEST utilise une méthode appelée «profil écosystémique» (cf. Figure 4). Cette méthode consiste en l'identification d'une espèce animale ou végétale, terrestre ou marine qui est

menacée dans un écosystème donné. Les zones géographiques dans lesquelles l'espèce évolue sont déterminées, les scientifiques les nomment les Zones de Conservation de la Biodiversité (ZCB). La hiérarchisation des ZCB est établie selon différents critères élaborés de façon collective et spécifiques au contexte et selon les menaces identifiées ainsi que les services écosystémiques rendus. De nombreux acteurs du territoire (associations, élus, scientifiques, etc.) sont mobilisés et participent à des ateliers. Ce profil permettra à la Commission Européenne de mieux cerner pourquoi il faut investir dans les projets en question et à quoi serviront les financements (WWF, 2015).



**Figure 4 : Schéma de la méthodologie du profil écosystémique (IMExpertise, 2015)**

Cette initiative à l'échelle européenne procède de manière différente de l'ONB pour conserver et protéger la richesse du patrimoine local.

Cette méthode permet de focaliser sur les outre-mer européens et traitent de leurs spécificités en collaboration avec les acteurs locaux au travers d'ateliers de travail. Le profil écosystémique est basé sur une entrée espèce et sur la liste des espèces menacées UICN.

#### 4.3 UNE PROBLEMATIQUE MONDIALE : QUESTION DES INDICATEURS INTERNATIONAUX ?

Aujourd'hui avec la COP 21, on est en droit de se demander quelle est la pertinence pour la France de mettre en place des indicateurs spécifiques au contexte de chaque outre-mer (comme souhaité par les acteurs) alors que la question de l'état et de la protection de la biodiversité est un enjeu mondial. Les accords internationaux qui pourraient émerger de cette conférence ne montrent-ils pas qu'il est nécessaire d'avoir des données sur l'ensemble de la planète pour permettre une prise de conscience des pouvoirs publics sur un phénomène mondial d'érosion de la biodiversité ? On peut aussi s'interroger sur les spécificités locales : ne sont-elles pas qu'une déclinaison particulière d'un phénomène généralisé et donc des indicateurs mondiaux ne seraient-ils pas suffisants à la prise de mesures de sauvegarde de la biodiversité ?

##### 4.3.1 LA PLATEFORME DES NATIONS UNIES : IPBES

Cette question a été prise en main par les Nations Unies qui a décidé de la création d'une plateforme scientifique et politique intergouvernementale sur la biodiversité et les services de l'écosystème « IPBES ». Cette plateforme est très récente puisqu'elle a tenu sa première séance en 2012. Elle va permettre d'avoir un « mécanisme international reconnu par les communautés scientifiques et politiques pour réunir, synthétiser et analyser les données relatives à la biodiversité afin de faciliter la définition des politiques » (IPBES, 2015).

Cette initiative des Nations Unies a des objectifs très proches de ceux de l'ONB mais à une échelle internationale. Cette base de données planétaire nécessite d'avoir des données formalisées et collectées de la même manière partout.

#### 4.3.2 COMMENT FAIRE ACCEPTER AUX TERRITOIRES DES INDICATEURS INTERNATIONAUX ?

Une question est donc à trancher : comment élaborer des indicateurs utilisables à tous les niveaux ? Si l'on décide de mettre en place des indicateurs internationaux, il va falloir les renseigner à toutes les échelles spatiales. Les territoires vont-ils se voir imposer des méthodologies et des indicateurs par une entité supranationale ? Comment préserver la capacité d'innovation et de mise en évidence de spécificités locales avec des indicateurs internationaux ?

La réponse, issue de notre réflexion et que nous proposons, est celle de limiter les indicateurs internationaux à des grandes données générales sur la biodiversité avec des méthodologies simples et demandant peu de moyens. Ainsi avec peu d'indicateurs internationaux qui permettront néanmoins de dégager des grandes tendances et d'alerter les pouvoirs publics, les territoires auront encore assez de temps et de moyens financiers pour proposer des indicateurs et réaliser des mesures pertinentes dans leur contexte.

Loin d'opposer les échelles d'indicateurs entre eux, il faut certainement réfléchir à imbriquer le plus efficacement possible les différentes échelles d'informations. Il est très important de conserver plusieurs échelles avec des niveaux de détails différents pour avoir une compréhension adaptée à la question. En effet, un indicateur mondial sur l'anthropisation des milieux permettra de montrer précisément l'impact humain sur la perte de biodiversité et ce même indicateur au niveau local par exemple, permettra de voir qu'à la Réunion, c'est le littoral qui est le plus touché par l'anthropisation. Certains indicateurs que nous avons recensés ne sont pas généralisables en l'état et nécessitent une simplification. Il faut aussi adapter les grilles de lecture à l'échelle locale, on ne répond pas à la même question avec un indicateur mondial qu'avec un indicateur territorial. Par exemple, la surface colonisée par les 100 espèces les plus invasives dans le monde montre une tendance et une cause potentielle de l'évolution de l'érosion de la biodiversité. Ce même indicateur au niveau local nécessite certainement une adaptation en considérant toutes les espèces invasives sur le territoire car on sait que parfois des espèces inoffensives sur la majorité de la planète sont envahissantes sur des petits territoires, grâce à cet indicateur on va être capable de déduire plus de corrélations liées au contexte et de mieux expliquer le chiffre obtenu (cette année il n'y a pas eu d'action de lutte, cette année il y a eu une augmentation des importations de végétaux...).

Le changement d'échelle vers des niveaux supérieurs nécessite obligatoirement une perte d'information mais elle ne devrait pas empêcher de voir les grandes tendances d'évolution de la biodiversité. Pour correctement utiliser les indicateurs, il faut bien formaliser la question à laquelle on cherche à répondre, parfois l'échelle internationale suffira parfois il faudra aller plus loin dans le détail des territoires.

### 4.3.3 COMMENT PORTER LES « BONNES IDEES » DES TERRITOIRES AU NIVEAU MONDIAL ?

Quant à la question de la remontée des innovations et des initiatives des territoires à des niveaux supérieurs, il ne nous paraît pas envisageable que le travail de recensement et de remontée de l'information des territoires vers le national soit possible pour l'échelle mondiale. Le travail serait trop complexe, il y a fort à parier que les indicateurs seront choisis au niveau mondial et qu'ils seront imposés aux territoires. Pour faire émerger les bonnes initiatives et proposer des nouveaux indicateurs, l'échelle régionale (région géographique) pourrait être une voie intéressante. Ce niveau très plébiscité dans notre étude par les acteurs, permet à la fois de prendre en compte des spécificités régionales et à la fois de faire travailler des acteurs de différents pays pour élaborer une méthodologie et des bases de données compatibles. Ces indicateurs étant déjà créés dans un processus collaboratif entre plusieurs états, ils pourraient plus facilement être modifiés pour être généralisés.



## CONCLUSION : LA PERTINENCE DE NOTRE ETUDE DANS UN CONTEXTE MONDIALISE

A l'issue de notre réflexion sur le besoin de changer d'échelle, on peut réinterroger la pertinence de notre travail. En effet, l'une des conclusions de notre étude est de limiter la pertinence des indicateurs communs aux Outre-mer et de préserver les spécificités locales au travers d'indicateurs purement locaux. Sachant qu'il y a aujourd'hui une nécessité de faire des indicateurs communs au monde entier et à l'Europe, est-ce que notre travail n'est pas à contre-courant de la tendance générale ?

S'il est vrai que dans les prochaines années, la France risque de se voir imposer des indicateurs à remplir, notre recensement permet un état des lieux des initiatives de nos territoires et des positions des acteurs sur cette question. Cette étude permet de renforcer l'ONB dans son rôle d'interface entre les scientifiques, les gestionnaires, les financeurs et le grand public puisque l'objectif était de remonter les indicateurs de la base vers le haut évitant ainsi le schéma classique de la métropole qui impose sa vision aux outre-mer.

Une conclusion très optimiste de notre étude est qu'il existe dans ces territoires une réelle dynamique autour de cette question, le nombre d'initiatives recensées l'atteste bien (IMExpertise, 2015). Cet intérêt de la part des acteurs est un atout pour faire valoir l'importance d'une étude comme la nôtre qui prend en compte les innovations des territoires sur cette question.

Le travail que nous avons réalisé, permet à l'ONB d'augmenter son corpus d'indicateurs ultramarins, mettant ainsi en avant ces territoires porteurs de la majorité de la biodiversité française. Cette volonté est un signal fort, la France met en avant les territoires les plus vulnérables puisqu'encore très riches en biodiversité et surtout en espèces endémiques. Cela peut permettre à la France, dans des processus internationaux de mise en commun des indicateurs, de faire valoir l'importance de ces territoires qui parfois sont petits par la taille mais grands par leur diversité de milieux et d'espèces. On pourrait imaginer que grâce à notre travail de recensement, un indicateur élaboré dans les territoires ultramarins français serve d'indicateur de référence au niveau mondial. Sans ce travail de recensement, certaines initiatives pertinentes et innovantes n'auraient pas été connues.

Même si ce travail avait pour ambition de faire du « *bottom-up* », il risque fortement de pâtir du besoin de faire des indicateurs à de plus grandes échelles qui très probablement fera du « *top-bottom* », il reste néanmoins pertinent au niveau national. Ce travail sur les indicateurs au niveau international permet de voir que de la même manière que les ORB sont des échelles pertinentes pour affiner localement les informations de l'ONB, l'ONB est une bonne déclinaison de l'IPBES car ils ont la même ambition.

Nous pourrions envisager le même travail réalisé pour le compte de l'IPBES sur les initiatives régionales, ce qui limiterait le travail mais permettrait d'avoir un état des lieux pertinent de ce qui est fait à cette échelle.

Pour conclure, nous pouvons dire que la dynamique initiée par l'ONB pour regrouper l'information concernant la biodiversité en France est essentielle pour rendre efficaces les actions à l'échelle du pays. Dans tous les cas, l'objectif doit être d'inclure les spécificités locales des territoires dans un contexte global de gestion de la biodiversité à l'échelle mondiale.

## BIBLIOGRAPHIE

### **BIBLIOGRAPHIE NOTE REFLEXIVE**

DEFRA. (2009, Décembre). *United Kingdom Overseas Territories Biodiversity Strategy*. Consulté le Octobre 2015, sur GOV.UK:

[https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/69204/pb13335-uk-ot-strat-091201.pdf](https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/69204/pb13335-uk-ot-strat-091201.pdf)

ECOFOR. (s.d.). *Action Cost Echoes : Expected Climate Change and Options for European silviculture*. Récupéré sur ECOFOR: <http://www.gip-ecofor.org/?q=node/227>

EUROPEAN COMMISSION. (2015). *BEST – VOLUNTARY SCHEME FOR BIODIVERSITY AND ECOSYSTEM SERVICES IN EU OUTERMOST REGIONS AND OVERSEAS COUNTRIES AND TERRITORIES*. Consulté le Octobre 2015, sur European Commission:

[http://ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/best/about/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/best/about/index_en.htm)

Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité. (2015). *ÉVALUATION SCIENTIFIQUE DES INDICATEURS DE LA STRATÉGIE NATIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ*. Consulté le Octobre 29, 2015, sur Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité: <http://www.fondationbiodiversite.fr/fr/societe/avec-la-societe/appui-a-la-decision/indicateurs/indicateurs-de-l-onb.html>

GIMENO et al. (2006, Juin). *Royaume-Uni, les territoires britanniques - 2006*. Consulté le Octobre 2015, sur SciencesPo Atelier Cartographie: <http://cartographie.sciences-po.fr/en/royaume-uni-les-territoires-britanniques-2006>

GOV.UK. (2015). *2010 to 2015 government policy: UK Overseas Territories*. Consulté le Octobre 2015, sur GOV.UK: <https://www.gov.uk/government/publications/2010-to-2015-government-policy-uk-overseas-territories/2010-to-2015-government-policy-uk-overseas-territories#appendix-8-cherishing-the-overseas-territory-environments>

GOV.UK. (2015, Septembre). *Darwin Plus: environment funding for the UK Overseas Territories*. Consulté le Octobre 2015, sur GOV.UK: <https://www.gov.uk/guidance/darwin-plus-applying-for-projects-in-uk-overseas-territories>

Gouvernement, U. (2015, Octobre 26). *Office for National Statistics*. (UK gov) Consulté le Octobre 26, 2015, sur Office for National Statistics: <http://www.ons.gov.uk/ons/publications/re-reference-tables.html?edition=tcm%3A77-401856>

IMExpertise. (2015). *Etude des indicateurs de biodiversité en outre-mer. Etude des indicateurs de biodiversité en outre-mer: Mission BIOM: recensement et capitalisation des indicateurs en matière d'indicateurs de biodiversité dans les outre-mer français*. Cergy.

IMExpertise. (2015). *Note de synthèse. Note de synthèse: Mission BIOM: recensement et capitalisation des initiatives en matières d'indicateurs de biodiversité dans les outre-mer français*. Cergy, France.

IPBES. (2015, Octobre 20). *About the Catalogue*. (Intergovernmental Platform on Biodiversity and Ecosystem Services) Consulté le Octobre 26, 2015, sur Catalogue IPBES: <http://catalog.ipbes.net/about>

JNCC DEFRA. (2015, Octobre 26). *JNCC Defra government UK*. Consulté le Octobre 26, 2015, sur JNCC Defra government UK: <http://jncc.defra.gov.uk/default.aspx?page=5287>

JNCC. (2015, Octobre 26). *JNCC\_OT data access workshop*. Consulté le October 26, 2015, sur JNCC Defra government UK: <http://jncc.defra.gov.uk/page-7003>

LEGIFRANCE. (2009, Août 3). *LOI n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement (1)*. Consulté le Octobre 29, 2015, sur Legifrance: <http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020949548>

MINISTERE DE L'OUTRE-MER. (2011). *Passeport Vert, La biodiversité en outre-mer*. 8.

ONU. (1992, Juin). *Déclaration de Rio sur l'Environnement et le Développement*. Consulté le Octobre 29, 2015, sur ONU: <http://www.un.org/french/events/riog2/rio-fp.htm#three>

Pôle-Relais, Zones Humides des Outre-Mer. (s.d.). *Pôle-relais Mangroves & zones humides d'outre-mer*. Consulté le Octobre 29, 2015, sur Pôle-Relais, Zones Humides des Outre-Mer: <http://www.pole-zh-outremer.org/pole-relais-mangroves-zones-humides-doutre-mer/>

Reefcheck France. (2015). *Programme*. Consulté le Octobre 29, 2015, sur ReefcheckFrance: <http://www.reefcheck.fr/programme-reefcheck/>

UICN. (2014 a, Mai). *Indicateurs de Biodiversité pour les collectivités territoriales : cadre de réflexion et d'analyse pour les territoires*. Consulté le Octobre 29, 2015, sur UICN: [http://www.uicn.fr/IMG/pdf/UICN\\_Indicateurs\\_biodiversite\\_\\_collectivites.pdf](http://www.uicn.fr/IMG/pdf/UICN_Indicateurs_biodiversite__collectivites.pdf)

UICN. (2014 , Novembre). *Indicateurs de biodiversité pour les collectivités territoriales*. Consulté le Octobre 29, 2015, sur UICN: [http://uicn.fr/IMG/pdf/Indicateurs\\_de\\_biodiversite-web.pdf](http://uicn.fr/IMG/pdf/Indicateurs_de_biodiversite-web.pdf)

UICN. (2014 b, Novembre). *Indicateurs de biodiversité pour les collectivités territoriales*. Consulté le Octobre 29, 2015, sur UICN: [http://uicn.fr/IMG/pdf/Indicateurs\\_de\\_biodiversite-web.pdf](http://uicn.fr/IMG/pdf/Indicateurs_de_biodiversite-web.pdf)

UKOTCF. (2015, Octobre). *UKOTCF*. Consulté le Octobre 26, 2015, sur UKOTCF: <http://www.ukotcf.org/pubs/index.htm>

WWF. (2015, Juillet 15). *Le WWF porteur du diagnostic de la biodiversité en Guyane pour la Commission Européenne*. Consulté le Octobre 2015, sur WWF: [http://ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/best/about/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/best/about/index_en.htm)